

# Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## AVIS.

Indemnité de Saint-Domingue,  
 (Quatre derniers cinquièmes).  
 Mise en paiement de la 19<sup>e</sup> annuité échue en 1856.

Les porteurs de certificats de liquidation de l'indemnité de Saint-Domingue sont prévenus qu'à partir du 27 août 1857, ils pourront se présenter à la caisse du Receveur général du Nord ou chez les Receveurs particuliers dans les arrondissements, pour y toucher le dividende afférent à chaque certificat sur la 19<sup>e</sup> annuité échue en 1856.

En vue d'accélérer les paiements, les porteurs de certificats de liquidation seront admis à déposer leurs titres, à partir du 17 août.

## ROUBAIX, 25 Août.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Loi qui autorise la ville de Rouen à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement ;

Listes des personnes ayant reçu des récompenses honorifiques pour faits de sauvetage ;

Décret autorisant l'usage d'une chute d'eau en Algérie ;

Loi qui autorise la perception d'une surtaxe à l'octroi de Pont-Croix (Finistère) ;

Nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur ;

Décret conférant la médaille militaire.

Par décret impérial du 12 août, les savons de couleur, composés d'huiles de graines et de graisses animales, jouiront d'une prime de sortie de 6 fr. par 1000 kilogr., sous les conditions déterminées par la loi du 11 juin 1845, et notamment par l'art. 5 de la dite loi.

## Chronique locale.

Dans la liste des récompenses décernées à divers membres des sociétés de secours mutuels, en exécution de l'art. 19 du décret du 26 mars 1852, nous remarquons :

Médailles de bronze.

M. Liénard (Pierre), ouvrier tisserand, membre participant de la Société de Saint-Philippe, à Lannoy (Nord).

On dit que le conseil de la Banque de France va prendre immédiatement des mesures pour faire fabriquer et mettre en circulation, les nouveaux billets de 50 fr., dont l'émission a été autorisée par le nouveau privilège de cet établissement.

C'est hier qu'a eu lieu l'ouverture de la session annuelle du Conseil général.

Nous publierons prochainement le rapport et le compte-rendu des opérations de la Caisse d'Épargne de Roubaix, pendant l'année 1856.

Ce rapport, qui est l'œuvre de M. le vice-président, offre des détails du plus grand intérêt.

Remontant à l'origine et à la création des Caisses d'Épargne, et passant en revue ses progrès successifs, le rapporteur fait entrevoir les espérances que l'on était en droit d'attendre d'une institution aussi éminemment utile.

Nul doute que la lecture de ce rapport n'intéresse au plus haut point.

Nous espérons livrer bientôt ce rapport à la publicité.

La distribution des prix aux élèves de l'École de Commerce, dirigée par M. Van Eerdewegh, aura lieu jeudi prochain, 27 courant, à trois heures, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

La distribution des prix aux élèves de l'École mutuelle, dirigée par M. A. Faidherbe, sera faite dans les salons de l'Hôtel-de-Ville lundi 31 août à trois heures et demie.

La distribution des prix aux élèves du pensionnat dirigé par M. N. Comère aura lieu dans le salon de l'Hôtel-de-Ville, le mercredi 1<sup>er</sup> septembre, à trois heures précises.

Les classes, dites des vacances, s'ouvriront le 10 septembre.

Hier, 24 août, vers onze heures et demie, Josse Déprez, âgé de 33 ans, ouvrier briquetier employé chez M. J.-B. Pennel, à Roubaix, voulut quitter son travail pour aller prendre, disait-il, un bain d'appétit.

A peine était-il dans l'eau qu'il disparut. Témoin de cette disparition, le nommé Dabacia Eugène, conducteur de métiers à la soie chez MM. Masson & Mathon, se précipita dans le canal et parvint à ramener le corps du malheureux baigneur.

Malgré la promptitude et l'intelligence avec lesquelles les secours ont été donnés, l'asphyxie était complète ; on n'a pu rappeler Josse Déprez à la vie. Il laisse une veuve et quatre enfants en bas âge.

Un fraudeur, nommé Lehambre, a été condamné par le tribunal correctionnel de Lille, à l'audience du 25 août, à six mois de prison, pour abus de confiance et vagabondage.

A peine âgé de 19 ans, c'est la septième condamnation qui vient l'atteindre.

Un nommé Glorieux, âgé de 22 ans, natif de Tourcoing, a été arrêté hier par la police. — Il était porteur de deux pistolets dont l'un était chargé ; l'autre avait été déchargé sur la route de Lille. Interrogé sur l'usage qu'il voulait faire de cette arme, il n'a pas voulu répondre.

Ce jeune homme, dont les antécédents laissent quelque peu à désirer, a été mis à la disposition du parquet.

Samedi, à la gare du chemin de fer, un voyageur est encore venu jusqu'à Tourcoing avec un billet d'aller et retour de Lille à Roubaix.

Ce voyageur habite Paris, dit-on.

Si c'est par ignorance qu'il a péché, il paiera un peu cher son inexpérience ; procès-verbal a dû être dressé. Si c'est sciemment qu'il a voulu faire cette fraude, c'est une maladresse de plus à celle qu'on a déjà constatées. A propos d'un cas pareil, nous avons déjà prouvé que, non seulement on n'y gagne rien... qu'une amende, mais qu'il y a même vingt centimes de perte en employant cette manœuvre, et il faut admettre, pour ne perdre que cela, qu'elle ne soit pas découverte. C'est très-chanceux. Le service est fait avec soin, on surveille de très-près sur toute la ligne. La mèche est éventée, le moyen est usé.

Une coutume aussi gracieuse que charitable existe dans beaucoup de villes. Les jours de grande solennité religieuse, plusieurs dames d'un rang distingué circulent dans les églises, et font la quête au profit des pauvres. Comment résister à la sollicitation d'une quêteuse toujours digne de respect et de reconnaissance ? Comment ne pas offrir volontiers l'obole destinée à venir en aide aux nécessiteux ? Si la charité, disait un poète, devait un jour descendre sur la terre, elle prendrait la forme et les traits si doux de la femme.

Comme exemple, nous citerons une ville du Nord, celle de Douai, où la quête de l'Assomption a été faite par M<sup>me</sup> Camescasse et Zilof-Maurice. Le produit, destiné aux indigents, a été, pour une seule église, de 262 fr. Honneur, dirons-nous, aux nobles chrétiennes qui pratiquent si bien le meilleur précepte de la religion, la charité, cette émanation la plus vraie de la morale évangélique.

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

26 AOUT 1857.

## LE PRINCE

ROMAN HISTORIQUE. (4)

(Suite. — Voir le numéro du 22 Aout.)

« Il faut, poursuivit-il, que Suboff, sans me savoir mêlé à cette intrigue, décide l'impératrice à faire une promenade au pavillon ; le coup s'exécutera sans que je paraisse. »

En achevant ces mots, il s'arrêta par hasard devant une grande glace qui le réfléchissait tout entier, et, surpris à son propre aspect, il s'y regarda fixement.

Rien n'est plus désagréable pour un méchant que de voir sa propre image, en supposant toutefois qu'il ait encore un peu de conscience. Orloff tressaillit donc quand la glace lui réfléchit son regard fourbe et rusé ; néanmoins il se croisa les bras sur la poitrine et se considéra d'un air ironique, comme pour se braver lui-même.

Mais plus il se regardait, plus il redevenait sérieux.

Enfin il tourna subitement sur ses talons et regagna son bureau.

(4) La reproduction de ce feuilleton est interdite.

La main appuyée sur les liasses de papiers, il ferma de nouveau les yeux et se plongea dans ses méditations.

Peu d'instants après, il en sortit et se leva en disant :

« C'en est fait... il en sera ainsi... il le faut ! Si seulement je savais d'une manière positive qui est ce Worowitsch ! Il faut que je lui parle. Oui, je vais lui parler. S'il entre dans mes vues, tout peut encore avoir une heureuse issue, même pour lui ; sinon, qu'il périsse. Il a le choix. Mais les fous ne se laissent pas conduire. Pourquoi ne lui parlerais-je point, cependant ? »

Il sonna, et un domestique parut.

« Dis que l'on m'amène le prisonnier d'Etat ; hâte-toi ! »

Le domestique sortit.

Le front d'Orloff s'était couvert de sombres plis, image des pensées sinistres qui l'agitaient pendant qu'il réfléchissait à la réception à faire au jeune homme. Il était resté debout près de la table, immobile et la main sur les papiers.

Néanmoins, il entendit parfaitement la porte s'ouvrir et quelqu'un entrer. Lorsqu'il se retourna enfin, Worowitsch était devant ses yeux.

Ces deux ennemis en présence offraient un spectacle curieux : Orloff considérait le jeune homme froidement, mais d'un regard aussi perçant que s'il eût voulu pénétrer le mystère qui l'entourait ; Worowitsch, au contraire, changeait de couleur, et ses lèvres tremblaient d'indignation.

« Ainsi, comte, c'est vous qui m'avez fait arrêter ? dit-il, hors d'état de se taire ; je m'en doutais bien. »

Sans répondre, Orloff continua de le regarder.

« Qu'est-ce qui vous autorise à cet acte de violence ? poursuivit Worowitsch. Je me suis placé sous la protection de l'impératrice, et elle seule a le droit et le pouvoir de me priver de la liberté. »

Le comte gardait toujours le silence, les yeux fixés sur lui.

« A Péterhof, je me rendais au pavillon pour vous voir, pour faire un appel à votre raison et à votre cœur avant d'aller plus loin et de vous accuser devant la czarine ; et voilà que l'on m'arrête, qu'on m'amène ici et qu'on m'enferme dans un cachot d'où ma voix ne puisse s'élever jusqu'au trône. Depuis deux jours déjà, je languis dans cette prison. »

« Vous avez prononcé les mots de droit et de pouvoir, répondit enfin le comte. En Russie, nous ne connaissons d'autres droits que ceux de la puissance. »

« Mais cette dernière, ce n'est pas à vous qu'elle appartient. »

« A qui donc ? »

« A l'impératrice. »

« Vaines paroles ! Dieu habite bien haut, et l'impératrice est loin d'ici. En cherchant à me voir à Péterhof, qu'avez-vous à me dire ? »

« Comte, vous l'apprendrez de la czarine. »

« Ainsi je ne me trompais pas : l'accusation que vous n'avez pas craint de porter devant elle était bien dirigée contre moi ? »

« Sans contredit. »

« Vous conviendrez sans doute aussi qu'en vous faisant arrêter, j'ai agi avec la prévoyance d'un homme habile ? »

« Vous avez agi d'une façon digne de vous, comte ; mais je ne rentrerai pas dans ma prison ; je préférerais me tuer à l'instant, ici même. »

« Ne prenez point de peine inutile ; je n'ai pas l'intention de vous retenir plus longtemps que ne l'exigeront les circonstances. Mais auriez-vous la bonté de me dire ce que vous ferez, une fois libre ? »

« J'irai trouver l'impératrice. »

« Et que lui direz-vous ? »

« Je lui dirai que vous vous êtes introduit sous un déguisement dans une famille polonoise ; que vous y avez fait le plus infâme abus de l'hospitalité ; qu'aux lettres qu'on vous chargeait d'expédier et que vous avez soustraites, vous en avez substitué d'autres, qui étaient fausses, et que vous avez ainsi précipité la Pologne dans une nouvelle guerre qui a coûté au pays sa liberté, et à des millions d'habitants le bien-être et même la vie ; je lui dirai que vous avez trahi une ancienne famille, accusé ses membres de crimes supposés, foulé aux pieds la loyauté, l'honneur, et que vous êtes parvenu à obtenir l'exil en Sibérie du chef de cette maison, et la confiscation de ses biens, dont vous avez reçu une partie en récompense de votre infamie ; je lui dirai que vous avez eu recours à une ruse infernale pour faire revenir dans ses foyers les fils de vos victimes, afin qu'il y fût assassiné par vos créatures, tandis que vous enleviez de force sa sœur et l'amenez ici pour en faire l'objet de vos insolentes poursuites, jusqu'à ce que, de guerre lasse, elle ne vous refusât plus sa main ; car vous espérez que ce mariage vous rendrait possesseur du reste des biens de sa famille, et peut-être même du titre de prince que vous savez y être attaché. »

Worowitsch parlait avec la chaleur et l'énergie qui lui étaient si naturelles. Orloff, au contraire, l'écoutait avec une complète indifférence.

« Et voilà tout ce que vous direz à la czarine ? »